



BIEN VIVRE LE CONFINEMENT À MARLY

**LA MAIRIE DE MARLY
RESTE À VOTRE ÉCOUTE**

TÉL. : 03 87 63 23 38

LUN. → VEN. 8H/12H - 14H/18H.

E-mail : info@marly57.fr

→ **ENSEMBLE, RESTONS CONNECTÉS !**

→ Site Internet : marly57.fr

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

→ Facebook : [marly57](https://www.facebook.com/marly57)

ABONNEZ-VOUS !

→ Appli : Ville de Marly

TÉLÉCHARGEZ LA SUR



DES INFORMATIONS DE VOTRE VILLE, ACTUALISÉES TOUS LES JOURS !

DES ATTESTATIONS DÉROGATOIRES DE DÉPLACEMENTS DISPONIBLES EN LIBRE SERVICE

Elles sont disponibles :

- de 8h à 18h à l'arrière de la mairie, du lundi au vendredi,
- de 9h à 17h, uniquement les mardis et mercredis, devant l'entrée du secrétariat du centre Gilbert Janssem.

Également téléchargeable sur le site de la ville.

Une attestation dérogatoire de déplacements numérique est désormais disponible sur le site

→ interieur.gouv.fr

LA VILLE DE MARLY RESTE À VOTRE SERVICE !

L'hôtel de ville est fermé au public mais reste joignable, par téléphone et par courriel, pour les services indispensables :

- garde d'enfants des personnels soignants,
- urgences techniques,
- centre communal d'action sociale : secours alimentaires, personnes isolées...
- l'état civil/cimetières (naissance, mariage, décès).

Tél : 03 87 63 23 38

E-mail : info@marly57.fr

LA POLICE MUNICIPALE reste joignable uniquement pour les urgences.

→ **Tél. : 03 87 64 80 17**

COLLECTE DE MASQUES, GELS, BLOUSES

La mairie se charge de les collecter et de les distribuer.

Vous souhaitez donner :

Contactez la mairie !



**VOUS ÊTES
ISOLÉ
OU FRAGILE ?
VOUS AVEZ BESOIN
D'AIDE ?
CONTACTEZ
LA MAIRIE !**

VOUS SOUHAITEZ AIDER ?

REJOIGNEZ LES VOISINS BIENVEILLANTS !

Les élu(e)s, les services de la ville ainsi que le CCAS sont déjà mobilisés pour nos aînés : qu'ils soient isolés ou non, tout est mis en œuvre pour leur apporter du soutien.

En tant que citoyens, nous pouvons tous aider à notre niveau.

Si vous vous inquiétez pour une personne isolée, en situation de handicap, très âgée, seule, et que vous êtes dans l'impossibilité d'aider : contactez la mairie.

Si vous êtes en mesure d'aider, vous pouvez rejoindre les Voisins Bienveillants, bénévoles de la commune.

→ **Pour cela, il suffit de contacter la mairie.**

LA VILLE ACCUEILLE LES ENFANTS DES PERSONNELS MOBILISÉS

Depuis la fermeture des établissements scolaires, la ville de Marly s'est associée à la ville de Metz pour accueillir gracieusement les enfants des personnels assurant la continuité des services indispensables à la nation (soignants, policiers, pompiers, etc.). Le service scolaire/périscolaire de Marly assure un accueil pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Le CSC Gilbert Jansem propose un accueil les mercredis après-midi pour les enfants de 3 à 16 ans. Les assistants maternels de la commune et la ville de Metz peuvent accueillir les enfants âgés de moins de 3 ans. Pour les élèves scolarisés au collège, les familles doivent prendre contact avec les chefs d'établissements qui leur communiqueront les coordonnées du collège d'accueil du secteur.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur le site de la ville : www.marly57.fr

LA VILLE VOUS AIDE POUR VOS ACTIONS SOLIDAIRES

Jour après jour, des actions de solidarité sont mises en œuvre par les services communaux tout comme par les habitants de Marly. Afin d'en garantir le succès ou pour obtenir davantage d'aide et de soutien, contactez la ville de Marly !

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU ET URGENCES

Covid-19 : pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale

17 POLICE

Victime ou témoin d'un cambriolage, de violences qui nécessitent une intervention immédiate

18 POMPIERS

Si vous êtes témoin d'un départ de feu, d'une inondation, d'une fuite de gaz, etc.

114 URGENCE PAR SMS

Pour les personnes sourdes et malentendantes, victime ou témoin d'une situation d'urgence

115 SAMU SOCIAL

Pour signaler un SDF en difficulté (hors cas de besoin de secours immédiat, si c'est le cas il convient d'appeler le 15 ou le 18)

119 ENFANCE MALTRAITÉE

Si vous êtes témoin de violence ou de harcèlement sur un enfant

3624 SOS MÉDECIN

Si vous avez un problème de santé ne nécessitant pas l'appel au 15

3919 VIOLENCES FEMMES

Si vous êtes témoin de maltraitance sur une femme

CELLULE D'ÉCOUTE MÉDICO-
PSYCHOLOGIQUE DE JURY

03 87 62 86 40

24h/24 et 7J/7

LE RAMASSAGE DES DÉCHETS RECYCLABLES EST SUSPENDU, LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS EST MAINTENUE

Voici les recommandations à suivre pour les habitants de la Métropole :

→ garder ses ordures recyclables à domicile jusqu'à nouvel ordre,

→ sortir son bac d'ordures ménagères uniquement lorsqu'il est plein.

RÉSEAU LE MET' : PLAN DE DÉPLACEMENT ADAPTÉ

Vous trouverez les informations nécessaires sur le site du réseau Le Met' : lemet.fr

LA DÉCHÈTERIE EST FERMÉE

Il n'est plus possible de déposer ses déchets encombrants, verts ou dangereux.

Plus de renseignements : www.haganis.fr



RESTEZ INFORMÉS !

Restez informés et suivez les informations de votre ville, actualisées tous les jours !

La ville de Marly vous accompagne au mieux durant le confinement et utilise tous les moyens dont elle dispose pour informer la population (informations officielles, pratiques, propres à Marly, etc.)

→ INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER : rendez-vous sur le site de la ville, tout en bas de la page d'accueil.

→ Site Internet : marly57.fr

→ Facebook : [marly57](https://www.facebook.com/marly57)

→ Appli : Ville de Marly



Privilégiez les entreprises de Marly et notamment celles qui pratiquent la livraison à domicile.



Merci de respecter vos distances ainsi que les personnels des commerces notamment alimentaires.

INFORMATIONS COVID-19

→ www.gouvernement.fr/info-coronavirus : informations essentielles et mesures prises par l'État.

→ **0800 130 000** : un numéro vert pour les questions autour du Coronavirus (hors urgences médicales).